

Commune de DOMÈVRE SUR AVIÈRE
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt, le 23 janvier à 20 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Noëlle HUGUENIN, Maire.

ORDRE DU JOUR :

⇒ **Budget Commune 2020 : ouvertures de crédit**

- Divers matériels pour l'employé communal
- Borne Koufra

⇒ **Informations diverses**

Convocation adressée le : 16 janvier 2020,

Présents : MMES Noëlle HUGUENIN, Muriel CUENIN, Marie-Paule MASSON et Marie MATHIEU, MM. Anthony LANGEVIN, , Nicolas HAYOTTE, Claude LHUILLIER, Julien POTHIER et Yvan RIVAT

Absents : M. Jean-Maurice THAILLARD donne procuration à Mme Muriel CUENIN
M. Joël JACQUEMIN

Secrétaire : Mme Marie-Paule MASSON

Approbation du compte rendu de la précédente réunion du Conseil Municipal du 12 décembre 2019
Les membres du Conseil Municipal présents approuvent le compte rendu à l'unanimité des membres présents.

N° DCM 01/2020	<u>BUDGET COMMUNE 2020</u> <u>Ouverture de crédits – section d'Investissement</u>
--------------------------	---

Mme le Maire revient sur l'effraction commise du 8 au 9 janvier 2020 d'une des fenêtres de l'atelier municipal et des vols de matériels qui ont suivi.

Afin de pouvoir racheter du matériel à l'employé communal avant le vote du budget 2020, Mme le Maire propose l'ouverture de crédit correspondant à la section d'investissement.

Mme le Maire donne le montant des devis pour l'achat de matériels (BOLMONT et AMF Affutage multiservices) : une tronçonneuse à 849 €, un taille-haies à 299 €, un souffleur à 389 € et de petits outillages pour 320 € environ. D'autres petits outillages doivent être rachetés. Le préjudice pour le vol des outils pour lesquels les factures ont pu être fournies à 2 683, 29 €.

Mme le Maire précise qu'à cela s'ajouteront les frais de remplacement des 2 fenêtres du garage en verre sécurit. Un premier devis a été reçu à raison de 623,71 € par fenêtre.

En parallèle, après passage de l'expert, l'assurance a effectué un premier versement de 2 153,67 € et un prochain versement (sur présentation des factures) de 1 060,75 € est en attente.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents

➤ **ACCEPTE** l'ouverture de crédits, en investissement comme suit :

Article 21578 Autre matériel et outillage de voirie : 3 000,00 €

PRECISE que le montant sera repris au budget primitif 2020.

N° DCM 02/2020	BUDGET COMMUNE 2020 <u>Ouverture de crédits – section d'Investissement</u> <u>Borne de Koufra</u>
-------------------	--

Mme le Maire rappelle la réunion du 17 octobre 2019 au cours de laquelle elle a proposée d'inscrire la commune sur la trajectoire de la 2 DB par la pose d'une borne commémorative appelée borne de serment de Koufra.

Depuis des documents ont été reçus. Le prix de la borne est de l'ordre de 1 800,00 € net, départ atelier hors transport (le fabricant est situé dans le nord du département de la Manche), les frais d'installation étant assurés par la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, sous réserve que soit confirmé le passage de la 2^{ème} DB dans notre village

- **DECIDE** d'acquérir la borne de Koufra
- **ACCEPTTE** l'ouverture de crédits, en investissement comme suit :
Article 2181 Installation générales, agencements et aménagements divers 1 800,00 €
- **PRECISE** que le montant sera repris au budget primitif 2020.

NOTA : Concernant le transport de la borne, Mme le Maire souligne qu'il serait judicieux de trouver un contre voyage.

M. Anthony LANGEVIN se propose de faire le transport sous conditions des mesures exactes de l'emballage de la borne, et suivant son emploi du temps quand il passera dans la région Normandie.

INFORMATIONS DIVERSES :

Eiffage – éclairage public

Mme le Maire informe, que pour la 4^{ème} fois, une demande d'intervention a été effectuée. Apparemment la panne détectée a été réparée.

Ecole Elémentaire Uxegney

Mme le Maire informe du mail reçu en mairie de M. Lionel THOMAS directeur de l'école élémentaire de l'Avière, informant -que la réunion du Conseil d'Ecole initialement prévue le jeudi 6 février est reportée au 9 avril prochain. Ce sera donc au nouveau conseil municipal de désigner un ou des représentants pour y assister.

Fibre optique

M. Julien POTHIER informe que la société TRIGONN intervient actuellement sur le réseau télécom cette semaine. Mme le Maire confirme que la Trigonn Numérique, en collaboration avec CRJ HD Telecom, a été missionné par LOSANGE via LOSANGE Déploiement, pour réaliser des travaux préalables nécessaires au futur déploiement de la fibre optique sur Domèvre sur Avière.

Cambriolages

Mme le Maire informe que deux cambriolages ont eu lieu le week-end du 18 et 19 janvier.

CSG BI –Gigney/Fomerey

M. Anthony LANGEVIN demande des informations sur l'aide accordée par délibération 25 du 6 juin 2019 pour la sépulture de l'Abbé LAMBOLEZ suite à la demande de la commission syndicale de gestion des biens indivis de Gigney-Fomerey.

Mme le Maire informe que la commune a reçu un courrier de la CSG BI Gigney-Fomerey auquel est annexée la facture correspondant au devis, soit 3 500 € TTC. La famille de l'Abbé a fait un don de 1 100 €, il reste

donc à régler 2 400 € pour les dix communes composant la Paroisse. 240 € seront donc prochainement versés à la CSGBI Gigney-Fomerey, correspondant à la participation de la commune en accord avec la délibération du 6 juin 2019.

Bulletin communal

Mme le Maire informe que les articles du futur bulletin vont bientôt être portés auprès de l'imprimeur.

Prochaine réunion du Conseil Municipal le 6 février 2020.

Fin de la réunion à 20H30